



S'ENGAGER POUR LA SURVIE DE L'ENFANT

UNE PROMESSE RENOUVELÉE

S'engager pour la survie de l'enfant : une promesse renouvelée

Il y a dix ans, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait sa résolution historique « Un monde digne des enfants », contribuant ainsi à sauver et améliorer la vie de millions d'enfants. Aujourd'hui, nous renouvelons cette promesse faite aux enfants du monde.

Par conséquent, nous soussignés, chefs d'État et de gouvernement et représentants d'États, réaffirmons notre engagement en faveur des enfants. Conformément à l'initiative du Secrétaire général « Toutes les femmes, tous les enfants », nous nous engageons à soutenir le mouvement mondial pour en finir avec les décès d'enfants qui sont évitables.

Le monde a fait d'énormes progrès dans la réduction de la mortalité de l'enfant. Au cours des 40 dernières années, de nouveaux vaccins, l'amélioration des pratiques de soins de santé, les investissements dans l'éducation et la mobilisation des gouvernements, de la société civile et d'autres partenaires ont contribué à faire baisser de plus de 50 pour cent le nombre de décès d'enfants. L'élan suscité par ce progrès sans précédent, et les avancées scientifiques et sociales qui le sous-tendent, constituent l'occasion historique de faire baisser de manière spectaculaire le nombre de décès d'enfants qui sont évitables – que ce soit dans les pays à revenu élevé, moyen ou bas.

Par le biais de l'action nationale et de la coopération internationale, nous nous engageons à prendre des mesures pour accélérer les progrès concernant la survie des nouveau-nés, des enfants et des mères. Nous nous tenons responsables des progrès collectifs pour atteindre cet objectif. Et au nom de *tous* les enfants du monde entier, nous renouvelons les efforts de nos gouvernements respectifs pour donner à *chaque* enfant le meilleur départ possible dans la vie.



Gérard Araud

Ambassadeur de France,

Représentant Permanent de la France auprès des Nations Unies